Traitement de l'information

UE 13

Enseignant(s) responsable de l'UE : Joseph JAUMAUX
Autres enseignant·e·s de l'UE : Jennifer DEMEULDRE, Abdellah DJELAILI, Nicolas BROUETTE, Ibtissem OUERIEMI

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	CU12TINF
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 0 / Q2 52)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
C12TXT Informatique : traitement de texte	26	2	OUI
C12TAB Informatique : tableur	26	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE06** HE. 6. de communiquer de manière structurée et défendre les documents de synthèse et d'analyse par écrit ou oralement tant en français qu'en néerlandais et en anglais, intramuros et extramuros...
- **HE07** HE. 7. de rechercher, trier, traiter et actualiser les données et les informations
- **HE08** HE. 8. d'identifier ses besoins en développement afin de s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE05.1** ARES. 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents, ...)
- **RE05.2** ARES. 5.2 Mettre à jour la documentation

Autres connaissances ou compétences prérequises

Informatique : traitement de texte

Connaissance usuelle du français.

Informatique : tableur

Connaissance usuelle du français.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Informatique : traitement de texte

Objectifs
Permettre à l'étudiant d'acquérir les aptitudes méthodologiques spécifiques à la mise en page d'un document long ainsi qu'à la réalisation informatique suivant notamment les règles de dactylographie.
Contenu
Technique de composition, d'organisation, de mise en page d'un texte, d'un document (table des matières, notes de bas de page, modification des styles, insertions d'objets, citations, ...).

Informatique : tableur

Objectifs
• développer et compléter les connaissances acquises en 1ère année. • préparer l'étudiant à une utilisation efficace de l'informatique en tant qu'outil indispensable dans ses études et sa future vie professionnelle.
Contenu
• création de formules ; • connaissance des fonctions élémentaires et complexe: SOMME, MOYENNE, MAX, MIN, FACT, SI, ... ; • création de graphiques et de tableaux croisés dynamiques.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Informatique : traitement de texte

Cours d'exercices pratiques. Les exercices se font individuellement.
Méthode active et différenciée : sur base des exercices, des conseils et des solutions, l'étudiant doit, à son rythme, arriver à obtenir le résultat adéquat.
Chaque nouveau concept est introduit par des exemples et suivi d'exercices sur PC.
De plus, l'étudiant aura des travaux personnel à remettre aux dates mentionnées sur le campus numérique.

Informatique : tableur

Cours d'exercices pratiques. Les exercices se font individuellement.
Méthode active et différenciées : sur base des fiches, des conseils et des solutions, l'étudiant doit, à son rythme, arriver à obtenir le résultat adéquat.
Chaque nouveau concept est introduit par des exemples et suivi d'exercices sur PC.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Informatique : traitement de texte

- de rédiger des lettres, des comptes rendus, des procès-verbaux, ... dans différents styles;
- d'assurer une communication écrite appropriée, claire et structurée, dans une langue correcte;
- de rédiger et de mettre en forme différents documents longs;
- d'utiliser de manière optimale le logiciel de traitement de textes;
- de respecter des délais impartis.

Informatique : tableur

- s'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
- comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- s'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- aider à la création, à la gestion et restructuration de sociétés • communiquer
- expliquer et commenter oralement et par écrit des concepts et exemples -argumenter son travail
- structurer sa pensée et s'exprimer en utilisant le vocabulaire professionnel
- s'organiser
- favoriser les collaborations

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Informatique : tableur : Les syllabus de cours et d'exercices sont disponibles sur l'e-campus.	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Informatique : traitement de texte : Les syllabus de cours sont disponibles sur l'e-campus.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien
Informatique : tableur : Syllabus et/ou note de cours	—	—
Informatique : tableur : Les syllabus de cours et d'exercices sont disponibles sur l'e-campus.	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Juin

Informatique : traitement de texte — méthode d'intégration : 50 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Si les travaux comportent trop de faute d'orthographe, ils auront la note de 0 (voir contrat didactique).
Le cours étant un cours pratique, il est un cours en évaluation continue dont la présence est obligatoire. A ce titre, il est soumis aux règles d'activités de présence obligatoire telles que prévue dans le RGEE des études (points 6.3.2). Les étudiants qui n'auront pas été suffisamment présent aux cours seront automatiquement ajournés en seconde session, tout comme ceux qui n'ont pas remis les travaux.

Les parties travaux doivent être réussies à minimum 50% chacun sinon la note de l'UE sera la note la plus basse des travaux. Toutefois, la note de la partie réussie sera reportée **pendant les autres sessions de l'année uniquement**.

La partie ratée est à retravailler et à remettre sur le campus numérique lors des autres sessions.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET on été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Pour les étudiants doubleurs, ils doivent représenter les travaux même s'ils ont été réussi lors de leur première année.

Informatique : tableur — méthode d'intégration : 50 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Août			
Informatique : traitement de texte — méthode d'intégration : 50 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Si les travaux comportent trop de faute d'orthographe, ils auront la note de 0 (voir contrat didactique). L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes : • Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET on été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ; • Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ; • **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ; • Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page. Les parties travaux doivent être réussies à minimum 50% chacun sinon la note de l'UE sera la note la plus basse des travaux. Toutefois, la note de la partie réussie sera reportée **pendant les autres sessions de l'année uniquement**. La partie ratée est à retravailler et à remettre sur le campus numérique lors des autres sessions. Pour les étudiants doubleurs, ils doivent représenter les travaux même s'ils ont été réussi lors de leur première année.			
Informatique : tableur — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé